

Compte-rendu du conseil municipal du 27 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 février, les membres du Conseil municipal de la commune d'Auménancourt, se sont réunis à 20h00 à la Mairie d'Auménancourt 38 rue du 151^{ème} RI 51110 Auménancourt, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 18 février 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :

Christophe MAHUET, Guillaume TENET, Nadine PREVOTEAU, Claudine COURDIER, Sébastien GSELL, Etienne GUILLAUME, Katia BART, Alban WICZEWSKI, Perrine FOURTINES-ROCHET, Stéphane GIAGRANDE.

Etaient Absents Représentés :

Elisabeth TAYOT a donné son pouvoir à Christophe MAHUET, Vincent RICHARD a donné pouvoir à Nadine PREVOTEAU, Carole LOPEZ a donné son pouvoir à Guillaume TENET, Virginie FORET-FAUSTEN excusée.

Était Absent non Représenté :

Franck GUREGHIAN

Participaient à la Réunion :

Monsieur et Madame COMPAGNON artisans boulangers de Bourgogne Fresne

Secrétaire de séance :

Monsieur Stéphane GIAGRANDE

Commune d'Auménancourt

N°1 : Convention avec la bibliothèque du Grand Reims

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la convention entre la bibliothèque d'Auménancourt et le Grand Reims afin de refacturer les interventions de la bibliothécaire dans le scolaire.

N°2 : Validation du règlement avec le réseau Culture et Vous

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le règlement avec le réseau Culture et vous.

N°3 : Validation des nouveaux tarifs de locations de la commune

Après présentation le conseil municipal a adopté à l'unanimité les nouveaux tarifs de locations de la commune :

SALLE POLYVALENTE

Habitants Auménancourt et St Etienne sur Suippe

Week-end du vendredi au dimanche soir 250.00€

vin d'honneur- réunion 100.00€

Extérieurs

le week-end 600.00€ €

vin d'honneur- réunion 200.00€

CAUTIONS

salle polyvalente 800.00€

Ménage : 150€

MATERIEL

Table 4.00€

Chaise 2.50€

CONCESSIONS pour 30 ans

sépulture 400.00€

columbarium 600.00€

ADHESIONS BIBLIOTHEQUE GRATUIT

COPIES BIBLIOTHEQUE

couleur 0.50€

Noir et blanc 0.20€

N° 4 Validation de la convention d'adhésion à la prestation en santé du Centre de Gestion

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la validation de la convention d'adhésion de la prestation santé du Centre de Gestion.

N° 5 : Attribution du marché de travaux

La commune a lancé une consultation afin de conclure un nouveau marché de travaux d'une durée de 6 mois à compter du 3 avril 2023.

Une procédure d'appel d'offres a donc été lancée.

Un avis d'appel public à concurrence a été envoyé via la plateforme proxilegale le 07 décembre 2023 avec une date limite de remise des offres fixée au 13 janvier 2023 à 12h00.

9 entreprises ont déposé une offre :

- STP de la VENCE (08430 CHAMPIGNEUL SUR VENCE)
- STPE (51140 MUIZON)
- SRTP (51420 WITRY LES REIMS)
- COLAS (51722 REIMS)
- CROQUET TP (02350 LIESSE NOTRE DAME)
- RAMERY TP (51140 JONCHERY SUR VESLE)
- GOREZ France (51450 BETHENY)
- GUINTOLI Reims (51500 SAINT LEONARD)
- SMTP (51380 VERZY)
-

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 31 janvier 2023 pour analyser les offres selon les critères suivant :

- Valeur technique : 40 %
- Prix : 60 %A la lecture des éléments fournis par les candidats le tableau de synthèse a
- été établi et confirmé par la commission d'appel d'offre :

M. le Maire propose au conseil municipal :

- d'attribuer le marché relatif aux travaux de voirie à l'entreprise classée première par la commission d'appel d'offre. Soit l'entreprise GOREZ France pour un montant de travaux de 499 999,50 € HT ;
- de l'autoriser à signer le marché correspondant et de prendre toutes mesures d'exécution relatives à ces marchés

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

N°6 : Validation de la commande d'un lave-vaisselle

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la validation du devis d'un lave-vaisselle pour la salle des fêtes de la société PERSON d'un montant de 2 057.41€ H.T.

N°7 : Validation du devis de la fresque pour la bibliothèque

Après présentation, le conseil municipal adopte à l'unanimité la validation du devis d'une fresque de la société LE MARCHE SUPER d'un montant de 2200€ HT.

Sujets Hors délibération :

Présentation par Monsieur et Madame COMPAGNON boulangers de Bourgogne sur la réflexion d'installer un distributeur de pain sur AUMENANCOURT.

La mairie Louerait ou investirait dans un distributeur à pain (neuf ou d'occasion) afin d'étudier la viabilité du projet, et contractualiserait avec un boulanger.

Le cabinet d'étude AGENCIA spécialisé sur la rénovation immobilière a été sollicité pour porter une réflexion sur la rénovation et la remise en état de la salle polyvalente (phonique / thermique/ sol...) Mise aux normes.

Nous avons intégré le Centre d'Art à une démarche de développement de tiers lieu avec 6 autres dossiers dans le Grand Reims.

Prochaines manifestations :

- 14 mai concert de Lucie JOY
- Juin exposition « peaux neuves » par Pauline de CABARUSSE
- Septembre exposition et concert autour de l'art africain proposé par le festival itinéraire du Département de la Marne
- 17 septembre 2023 journée du patrimoine

Recensement : Remerciements du Maire à l'attention d'Emeric et Marine pour leur qualité de travail

Projet 1^{er} secours : en cours de mise en place par Alban WICZEWSKI et Elisabeth TAYOT.

Radar Viking : des contrôles de mesures de vitesses seront installés temporairement rue Armand Guery et rue de la Libération en collaboration avec la Gendarmerie.

Compostage : Une session de formation sera proposée le 6 mai à 10h au jardin participatif.

Logement municipal à PONTGIVART : nous sommes dans l'attente d'un devis de couvreur pour le contrôle de la toiture.

La journée de nettoyage de la nature organisée par le conseil jeune aura lieu le 26 mars 2023.

Un repas dansant organisé par le comité des fêtes aura lieu le samedi 11 mars 2023 à 20 h.

La prochaine collecte du don de sang aura lieu le 17 mars 2023 de 15 h 30 à 19 h 30.

Eau potable :

Mr GIAGRANDE a demandé s'il était possible de revoir le traitement de l'eau potable afin que le goût du chlore soit moins ressenti.

Correspondante au conseil d'orientation sur l'eau du Grand Reims, Elisabeth TAYOT remontera cette demande.

Conseil terminé à 22h15

Fait à Auménancourt le 09 mars 2022

Le Maire, Christophe MAHUET